



# OFFRE D'EMPLOI

## Employé de voirie

### **RESPONSABILITÉS :**

**Le titulaire devra d'abord et avant tout effectuer tout genre de travaux requis pour le bon fonctionnement de la municipalité.** La principale tâche étant le **déneigement**, l'employé de voirie assumera aussi diverses fonctions, selon les directives de son supérieur immédiat, le directeur des travaux publics, reliées à l'entretien et la réparation des différentes infrastructures municipales : réseau routier, aqueduc, égout, bâtiments, terrains et autres équipements appartenant à la Municipalité. Il devra également, accomplir certains travaux manuels tels que réparations de trous dans la chaussée, tonte de gazon, etc.

### **EXIGENCES :**

Le candidat doit détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent pour relever ce défi. **Un permis de conduire valide de classe 3 est également requis.** De plus, en temps hivernal être disponible pour travailler sur un horaire variable du dimanche au samedi.

Le candidat devra posséder de l'autonomie, du jugement, de l'initiative, être une personne responsable, fiable et honnête, pouvant fonctionner avec un horaire variable. Le candidat doit également, posséder de bonnes habiletés physiques pour exécuter toutes sortes de travaux manuels. De l'expérience en conduite de machinerie et/ou en déneigement, ainsi que de l'expérience ou formation au niveau de l'entretien du réseau d'aqueduc et des eaux usées seront des atouts. De l'ouverture, de la part du candidat, à suivre de la formation pour accomplir lesdites tâches serait grandement appréciée.

La semaine de travail sera normalement de 40 heures.

### **CONDITIONS :**

Si vous croyez répondre aux critères mentionnés, faites parvenir votre curriculum vitae, **au plus tard le mercredi 29 mai 2019**, à :

Madame Johanne Godin, directrice générale  
Municipalité de Saint-Simon  
49, rue du Couvent  
Saint-Simon, QC J0H 1Y0  
dg.st-simon@mrcmaskoutains.qc.ca

**Seuls les candidats retenus seront contactés.**

**Note:** *La forme masculine employée dans le présent texte désigne les femmes et les hommes et ne sert qu'à alléger le texte. Notez qu'aucune demande d'emploi par téléphone ne sera acceptée. Toutes les demandes seront traitées dans la plus grande confidentialité.*